

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 25 septembre 2024

NOTE DE PRESENTATION

OBJET : Premier bilan du plan de développement des déplacements cyclables de la ville de Sceaux, dit « Sceaux à vélo – 2022-2026 »

Rapporteur : Patrice Pattée

Depuis presque 50 ans, Sceaux mène une politique active et novatrice en matière de développement des circulations douces et de partage de l'espace public. Cet engagement, qui s'inscrit dans une démarche de développement durable a été intégré au PADD intercommunal.

Depuis son premier plan de développement des déplacements cyclables adopté par le conseil municipal en 2007, la Ville a poursuivi une politique vélo ambitieuse et pionnière.

L'objectif du plan vélo 2022-2026 est de continuer à poursuivre la mobilisation des habitants, à recourir aux mobilités actives et profiter des espaces publics adaptés à ces modes en instaurant notamment une « culture de vélo » à Sceaux.

Depuis trois ans, la politique de la Ville est tournée vers la consolidation des actions déjà engagées en matière de requalification des espaces publics, mais également vers un accompagnement de la population qui a d'ores et déjà engagé sa transition vers des modes de vie plus respectueux de l'environnement, des modes de vie préservant mieux leur santé, permettant de préserver le cadre de vie tels que :

Être autonome à vélo à 11 ans

La politique de la Ville s'est orientée vers les établissements scolaires et la promotion des mobilités actives et plus spécifiquement sur la pratique du vélo avec la mise en place du dispositif « Savoir rouler à Vélo », un programme d'apprentissage du vélo, destiné aux enfants de 6 à 11 ans, pour rouler en autonomie et en sécurité sur la voie publique. L'apprentissage est dispensé sur le temps scolaire par les éducateurs des activités physiques et sportives (ETAPS) pour la partie pratique (maîtrise du vélo) et par les enseignants sur la partie théorique.

Pour répondre à la problématique du stationnement vélo dans les écoles, des arceaux ont été installés dans chaque établissement. Une flotte de vélos a été achetée pour les enfants n'en disposant pas.

Mobilikid's

La Ville a également lancé ces dernières années, le programme « Mobili'kids » qui exprime une volonté d'avoir un accès aux établissements scolaires plus apaisé et sécurisé à travers un programme d'écomobilité scolaire. Il prévoit la mise en place de mesures favorisant des pratiques de déplacement plus sûres, plus solidaires et moins polluantes que la voiture (tels que les transports collectifs, le vélo, la marche, etc.) pour les trajets scolaires, extra-scolaires, mais aussi les déplacements domicile-école.

Sceaux, laboratoire ville vélo

La ville de Sceaux poursuit ses efforts pour proposer de nouveaux services autour du vélo dans le but de faire du territoire un modèle s'inspirant de la « culture vélo ». Différentes nouvelles installations ont vu le jour ces dernières années comme le renforcement du maillage des arceaux pour les vélos ou encore l'installation de stations de réparation complémentaires. Une offre de vélos en libre-service (LIME) a été déployée à l'échelle de la commune et une nouvelle station Vélib' a été installée devant l'hôtel de Ville pour répondre à une demande de service en forte évolution.

Depuis 2021, la Ville encourage activement l'usage du vélo en offrant des subventions pour l'achat d'accessoires destinés à améliorer la sécurité et le confort des cyclistes.

En 2024, la Ville a créé sa première « Maison du Vélo » en partenariat avec l'association locale « Sceaux à Vélo ». La « Maison du Vélo » est un équipement situé place des Ailantes qui permet de promouvoir le vélo et les mobilités douces et d'accompagner les habitants dans l'usage du vélo. Des animations (cours de vélo, réparation et entretien, balades cyclistes, débat) y sont régulièrement organisées par l'association. Le lieu est aussi utilisé par les centres de loisirs pour des animations d'auto-réparation et des balades à vélo.

Sceaux, jalon du cyclotourisme dans le Grand Paris

La Ville développe également le tourisme durable pour renforcer la valorisation du territoire par le vélo avec l'intégration de la Ville dans la Véloscénie. En partenariat avec l'Office de tourisme de Chartres et l'hôtel Ibis Sceaux Paris sud, un séjour à vélo Chartres-Sceaux a été organisé et commercialisé par l'office de tourisme de Chartres en 2022.

Mairie de Sceaux éco-responsable

Toujours dans un souci d'éco-exemplarité, la Ville a mis en place un plan de mobilité de l'administration afin de promouvoir les mobilités actives et augmenter la part modale vélo auprès des agents (15% des agents viennent à vélo au travail). Afin de renforcer le développement de la pratique du vélo auprès des agents, la ville de Sceaux s'est également inscrite en 2023 au programme Objectif employeur pro-vélo (OEPV) qui vise à accompagner les employeurs dans le développement d'une culture vélo au sein de leurs établissements. En 2024, la Ville a obtenu la labellisation niveau or.

Il est donc demandé au conseil municipal de bien vouloir prendre acte du premier bilan du plan de développement des déplacements cyclables de la ville de Sceaux, dit « Sceaux à vélo – 2022-2026 ».